

Diplome.gouv.fr : un an de retard pour le téléservice d'authentification des diplômes



La plateforme en ligne d'authentification des diplômes passe officiellement le cap d'une année de retard. Diplome.gouv.fr aurait dû être pleinement opérationnel au premier semestre 2018. Le site ne pourrait l'être qu'à partir du premier semestre 2019. A moins qu'il soit abandonné.

Avec Adrien
Pittore

« Faux, nul, zéro, redoublement demandé ! » – Diplome.gouv.fr fera-t-il partit des nombreux projets du gouvernement qui, sur le papier, paraissent plus qu'attrayants, mais qui, faute d'un pilotage efficient, sont mis au rencart ? La question doit être posée en ces périodes de vache maigre qui fait la part belle à la recherche de la moindre économie.

Un retard d'un an confirmé

Quelle ne fut pas notre surprise lorsque, ce mercredi 9 janvier, nous nous rendions sur la page diplome.gouv.fr. Nous avons découvert que le calendrier originalement présent avait fait place à un nouveau timing ! Diplome.gouv.fr devrait finalement être opérationnel pour le « premier semestre 2019 ».

En octobre dernier, nous publiions un [premier article](#) dans lequel nous montrions que la plateforme de certification de diplômes aurait dû être opérationnelle au « premier semestre 2018 ». Vous comprenez que déjà à l'époque, le projet était largement retardé. Mais là, nous passons carrément le cap très symbolique d'une année entière de retard.

Il est coutume de dire que l'Etat est mauvais payeur. On constate qu'il est aussi mauvais développeur...

Pour rappel, la plateforme en ligne doit permettre d'authentifier les diplômes de plus de 25 millions de personnes tout en faisant faire des économies à l'administration qui reçoit chaque année près de 80 000 demandes de ce type.

Ce n'est que lorsque que nous avons publié notre premier article en octobre dernier que la Direction Générale de l'Education Nationale avait daigné nous répondre (non sans remettre en cause notre éthique et notre professionnalisme). On nous assurait alors que « le projet était techniquement prêt mais que nous attendions avant de la mettre en ligne », mais aussi que nous faisons preuve de mauvaise foi en affirmant que le projet ne serait pas prêt dans les temps.

Mais une source proche du dossier nous confiait qu'il existait encore « plusieurs empêchements en interne ». Ambiance...

Gageons que ce nouvel article fasse à nouveau [réagir le ministère de Jean-Michel Blanquer](#).